

Madame la Conseillère  
Monsieur le Conseiller,

Objet : Convocation à la réunion du Conseil communal

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le

**lundi 25 octobre 2021 à 18h30 en la salle du Conseil**

Rue de la liberté 40

6240 Farciennes

### **ORDRE DU JOUR**

#### **Séance publique**

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ANTERIEURE
2. RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE.- RUE DU BOIS, 5.- MODIFICATION.- DECISION A PRENDRE.-
3. PATRIMOINE COMMUNAL.- ECOLE DE TRIATHLON QUALI'3 TEAM.- OCCUPATION PERMANENTE DES INSTALLATIONS SPORTIVES DU WAINAGE.- RENOUELEMENT ANNEE 2022.- DECISION A PRENDRE.-
4. CONTRAT DE BAIL ENTRE LA COMMUNE ET LE CLUB DE BOXE OSMAN RING SPORT EVASION. - POUR DECISION
5. PATRIMOINE COMMUNAL.- JUDO CLUB ARASHI.- CONVENTION D'OCCUPATION.- ANNEE 2022.- DECISION A PRENDRE.-
6. REGIE COMMUNALE AUTONOME FARCIENNOISE.- CONVENTION LOCATIVE POUR L'OCCUPATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES.- ANNEE SCOLAIRE 2021-2022.- RENOUELEMENT S'IL Y A LIEU.-
7. ASBL CENTRE CULTUREL DE FARCIENNES.- CONVENTION D'OCCUPATION DU BATIMENT 2020-2024.- POUR LE CONSEIL
8. PATRIMOINE COMMUNAL.- ASBL RADIO MUSIC SAMBRE.- RENOUELEMENT MISE A DISPOSITION DU REZ DE CHAUSSEE DU BATIMENT SITUE AU 112 RUE DU WAINAGE.- DU 1ER JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022.- DECISION A PRENDRE.-
9. REGLEMENT COMMUNAL RELATIF A L'OCCUPATION DE LOCAUX COMMUNAUX ET/OU AU PRÊT DE MATERIEL COMMUNAL.- MODIFICATION.- POUR DECISION.-
10. PATRIMOINE COMMUNAL.- VENTE DES BATIMENTS COMMUNAUX "SERVICE DES TRAVAUX" SIS RUE ALBERT 1ER N°2/4.- CADASTRES SECTION A N°337G2.- DECISION A PRENDRE.-
11. CONVENTION AVEC LA PROVINCE DE HAINAUT RELATIVE A L'INVENTAIRE DE TERRAIN DES VOIRIES COMMUNALES (VICINALES ET INNOMEES) ET AU REPORT DUDIT INVENTAIRE DANS UN SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE - POUR APPROBATION

12. CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA CONSTITUTION D'UN RESEAU POINTS-NOEUDS SUR LE TERRITOIRE DE LA MAISON DU TOURISME DU PAYS DE CHARLEROI - POUR APPROBATION
13. SERVICE INTERNE POUR LA PREVENTION ET LA PROTECTION AU TRAVAIL.- ANALYSE DE RISQUES ELECTRIQUES ET RAPPORT DU PREMIER CONTRÔLE POUR CERTAINS BÂTIMENTS COMMUNAUX.- MARCHÉ DE SERVICES.- DEFINITION DU MODE DE MARCHÉ.- CAHIER DES CHARGES.- APPROBATION, S'IL Y A LIEU.- IMPUTATION DES DEPENSES.- DECISIONS A PRENDRE.-
14. EXERCICES 2022 A 2025.- MARCHÉ PLURIANNUEL.- DESIGNATION D'UN SERVICE EXTERNE DE PREVENTION ET DE PROTECTION AU TRAVAIL NECESSAIRE AUX BESOINS DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE ET DU CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE DE FARCIENNES.- MARCHÉ CONJOINT DE SERVICES.- DEFINITION DU MODE DE MARCHÉ.- CAHIER DE CHARGES.- APPROBATION S'IL Y A LIEU.- IMPUTATION DES DEPENSES.- PROPOSITION AU CONSEIL COMMUNAL.- DECISIONS A PRENDRE.-
15. ZONE DE SECOURS HAINAUT-EST.- EXERCICE 2021.- 2ème AJUSTEMENT.- BUDGET ORDINAIRE .- DECISION DU CONSEIL DE ZONE DU 24 SEPTEMBRE 2021.- DISPOSITIONS A PRENDRE.-
16. ZONE DE POLICE.- 2ème AJUSTEMENT BUDGETAIRE POUR L'EXERCICE 2021.- SUBSIDE COMMUNAL EXTRAORDINAIRE.- DECISION A PRENDRE.-
17. C.P.A.S. .- 2ème AJUSTEMENT DU BUDGET 2021.- EXERCICE DE LA TUTELLE ADMINISTRATIVE.- DECISION A PRENDRE.-
18. SCRL CAROLIDAIRE.- DISSOLUTION ET CLÔTURE.- REMBOURSEMENT DU CAPITAL SOUSCRIT.- INFORMATION .-
19. REGIE COMMUNALE AUTONOME FARCIENNOISE.- GARANTIE COMMUNALE SUR LES EMPRUNTS POUR DIVERS INVESTISSEMENTS.- DECISION A PRENDRE.-
20. FINANCES COMMUNALES.- SITUATION DE CAISSE DU 2EME TRIMESTRE 2021.- PROCES VERBAL DE L'ECHEVIN VERIFICATEUR DE L'ENCAISSE.- COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL.-
21. TAXES COMMUNALES SUR L'ENLEVEMENT ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET COMMERCIAUX ASSIMILES.- EXERCICE 2022.- COUT-VERITE ESTIME SUR BASE DU BUDGET 2022.- DECISION A PRENDRE.-
22. TAXE COMMUNALE SUR L'ENLEVEMENT ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET COMMERCIAUX ASSIMILES.- EXERCICE 2022.- REGLEMENT.- DECISION A PRENDRE.-
23. CULTES.- FABRIQUE D'EGLISE DE L'ASSOMPTION.- AJUSTEMENTS DU BUDGET 2021.- EXERCICE DE LA TUTELLE ADMINISTRATIVE D'APPROBATION.- PROLONGATION DU DELAI.- DECISION A PRENDRE.-
24. SAMBRE ET BIESME SCRL - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION - POUR DECISION

Par le Collège,

Le Directeur général,

Jerry JOACHIM



Le Bourgmestre,

Hugues BAYET